



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Première réunion du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/1)

Libreville, Gabon, 3-7 novembre 2025

Point 4 de l'ordre du jour : **Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de la navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans le plan régional de navigation aérienne**

4.1 Résultat de la huitième réunion du sous-groupe de l'exploitation des aérodromes et de l'espace aérien (AAO/SG8)

(Note présentée par le Secrétariat)

Résumé

Cette note de travail présente les résultats de la Huitième réunion du Sous-groupe de l'exploitation des aérodromes et de l'espace aérien (AAO/SG8), qui s'est tenue du 14 au 18 juillet 2025 à Dakar, au Sénégal.

Le Sous-groupe a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions/décisions d'APIRG/27 applicables au Sous-groupe AAO.

La réunion a également porté sur les réalisations et les défis liés à l'exploitation des aérodromes et de l'espace aérien, et a proposé des actions de suivi. Elle a également examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre des éléments ASBU ainsi que l'état des carences de la navigation aérienne et l'AFI ANP.

Enfin, le Sous-groupe a examiné les activités nécessitant une coordination avec les Sous-groupes IIM et SMO et a proposé des recommandations et des mesures à examiner par l'OACI.

La suite à donner est présentée au **paragraphe 3**.

RÉFÉRENCE(S) :

- Plan mondial de navigation aérienne (GANP)
- Manuel de procédures de l'AASPG
- Rapports des réunions APIRG/20-APIRG/27
- Rapport de la réunion AAO/SG7

Objectif(s) stratégique(s) : Cette note de travail porte sur les objectifs stratégiques suivants :

- A – Sécurité
- B – Capacité et efficacité de la navigation aérienne
- D – Développement économique du transport aérien et
- E – Protection de l'environnement.

1. INTRODUCTION

- 1.1 Soixante-dix-neuf (79) participants provenant de dix-huit (18) États et de cinq (5) Organisations internationales et régionales ont assisté à la réunion. Les Bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI ont assuré le secrétariat de la réunion.

2. ANALYSE

- 2.1 La réunion a examiné onze (11) points inscrits à l'ordre du jour, tels qu'ils figurent dans le rapport de la réunion présenté à l'**Annexe 1** de la présente note de travail.
- 2.2 M. Nathan Kaluba (Zambie), Président du Sous-groupe AAO, a présidé la réunion. Mme Aba Fianko Amaglo (Ghana) a assumé la vice-présidence à la place de M. Sanogo Adama, qui n'a pas pu être présent en personne pour des raisons imprévues.
- 2.3 La réunion a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions applicables au Sous-groupe AAO. L'état d'avancement de la mise en œuvre des projets de l'AAO/SG, des éléments ASBU et des rapports sur les carences de la navigation aérienne applicables à l'AOP et à l'ATM/SAR a également été examiné. La réunion a également permis d'examiner les résultats obtenus par l'AAO/SG, l'état d'avancement de l'ANP ainsi que les défis rencontrés.
- 2.4 Deux (2) projets de conclusions et cinq (5) projets de décisions ont été adoptés par la réunion AAO/SG8. Cette note de travail présente les résultats de l'AAO/SG8 pour examen.

Examen des conclusions et décisions de la réunion APIRG/27 applicables à l'AAO/SG

- 2.5 Le Secrétariat a indiqué que sur les neuf (9) conclusions et dix (10) décisions des réunions AAPIRG/27 et RASG-AFI/10 applicables à l'AAO/SG, une (1) conclusion et quatre (4) décisions ont été complètement mises en œuvre (26 %), huit (8) conclusions et quatre (4) décisions sont en cours de mise en œuvre (63 %) et deux (2) décisions n'ont pas encore été mises en œuvre (11 %).
- 2.6 L'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions des réunions AAPIRG/20 à AAPIRG/27, est présenté à l'**Annexe 2** de la présente note de travail. La réunion a été informée que sur les 197 conclusions et décisions d'APIRG tirées des réunions AAPIRG 20 à AAPIRG 26 précédemment identifiées comme étant en attente et applicables à l'AAO/SG, 117 ont été mises en œuvre, sont devenues obsolètes ou redondantes, ou ne correspondent plus aux priorités opérationnelles ou stratégiques actuelles. En conséquence, ces conclusions et décisions ont été jugées caduques, officiellement clôturées et ne sont plus en vigueur.
- 2.7 La réunion a également été informée des dernières avancées concernant les mesures convenues lors de la réunion AAO/SG7, qui ont été intégrées au programme de travail AAO/SG 2024/2025 afin de favoriser la mise en œuvre des conclusions et décisions en attente.

Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations dans le domaine de l'exploitation des aérodromes et de l'espace aérien

État d'avancement de la mise en œuvre des éléments ASBU applicables

2.8 La réunion a reçu un point détaillé sur les initiatives prises par les Bureaux régionaux de l'OACI pour améliorer la collecte de données sur la mise en œuvre des éléments ASBU dans la région grâce à l'outil de rapport ASBU complet hébergé sur la plateforme AANDD et au tableau de bord de rapport ASBU hébergé sur iSTARS. La réunion a noté que deux (2) ateliers de familiarisation sur le tableau de bord ASBU ont été organisés par le Bureau régional ESAF en mars et juin 2025, tandis que celui sur l'AANDD est prévu en septembre 2025 pour la région AFI.

Sommet ANS de la région AFI

2.9 Les participants à la réunion ont été informés des progrès réalisés dans la préparation du Sommet ANS, qui comprend un cadre révisé englobant une liste minimale de projets proposés dans les domaines AOP, ATM, PANS-OPS et SAR. Cette liste a été établie en fonction des objectifs du sommet et des écarts observés au niveau régional dans ces domaines. Le cadre révisé comprend des activités qui seront menées jusqu'en 2027, compte tenu de la complexité et de l'importance du programme. Le cadre révisé est présenté à l'**Annexe 3** de la présente note de travail.

RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DE L'EXPLOITATION DE L'ESPACE AÉRIEN

État d'avancement des projets ATM/SAR

2.10 La réunion a noté qu'il existe actuellement huit équipes projet dans les domaines ATM/SAR, dont sept (7) projets en cours et un (1) projet nouvellement créé. Le bilan des performances des équipes projet a montré que la plupart des projets ATM/SAR avaient considérablement progressé vers la réalisation de leurs objectifs. Il a toutefois été noté que certains défis empêchaient encore une mise en œuvre efficace, tels que le faible engagement de certains membres de l'équipe projet, le manque de soutien effectif des États aux équipes projet, les difficultés liées aux réunions virtuelles pour les membres de l'équipe projet et l'accès limité aux fonds nécessaires à la réalisation des activités.

2.11. L'état d'avancement global des équipes projet ATM/SAR est présenté à l'**Annexe 4** de la présente note de travail.

Activités de l'équipe de gestion du projet d'espace aérien en cheminement libre (FRA PMT)

2.12. La réunion a noté que la mise en œuvre du concept d'espace aérien en cheminement libre (FRA) progressait régulièrement dans toute la région AFI, plusieurs États et FIR, dont le Ghana, le Nigeria, l'Ouganda, ASECNA et Maurice, s'étant pleinement engagés dans cette mise en œuvre.

2.12.1.1. La réunion a examiné l'impact de la mise en œuvre du FRA transfrontalier sur les opérations dans la Zone de cheminement aléatoire de l'Océan Atlantique (AORRA) et a convenu de la nécessité pour les Fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) concernés d'assurer une coordination et un alignement adéquats des points d'entrée et de sortie vers/depuis l'espace aérien FRA avec les points d'entrée/de sortie existants de l'AORRA.

2.13. La réunion a également reçu un point détaillé sur les essais menés dans la région AFI sur les Itinéraires privilégiés par l'usager (UPR), auxquels participent volontairement cinq compagnies aériennes africaines (Ethiopian Airlines, Kenya Airways, RwandAir, Royal Air Maroc et EgyptAir).

Activités de l'Équipe de gestion de projet AAMP

2.14. Un point a été présenté sur les progrès réalisés par l'Équipe de gestion de projet AAMP dans la révision du document relatif au Plan directeur ATM de la région AFI. La réunion a noté que le document de projet sera soumis à la prochaine réunion de l'AAO/SG pour examen lorsqu'il sera prêt.

Activités de l'Équipe de gestion de projet du Plan de mesures d'exception ATM (ATM CP PMT)

2.15. La réunion a été informée des différentes activités liées aux mesures d'exception ATM entreprises par l'Équipe de gestion de projet (PMT), les Bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI, ainsi que de la coordination avec les FIR adjacentes à la région AFI. Certaines des activités comprenaient la mise en place d'une nouvelle route d'urgence dans la FIR de Khartoum au-dessus du Soudan du Sud au-delà du niveau de vol 245, des événements d'exception, dont trois nouveaux en République démocratique du Congo, au Mali et au Togo, et deux en cours au Niger et au Soudan du Sud, entre autres.

2.16. La réunion a également été informée que, conformément aux dispositions de l'Annexe 11 de la Convention de Chicago relative aux services de la circulation aérienne et au cadre d'accord sur la résilience de l'espace aérien appelé de ses noms par la 14e Conférence de navigation aérienne, la révision de l'AFI ATM CP passera du Plan régional de mesures d'exceptions ATM à un cadre régional d'accord d'exception ATM (RACF).

Activités relatives aux informations sur les vols et les flux pour un environnement collaboratif (FF-ICE)

2.17. La réunion a été informée des activités menées par l'Équipe de gestion de projet (PMT) FF-ICE depuis la réunion AAO/SG7. Il a été noté que la PMT a mené plusieurs activités qui ont abouti à des résultats importants, notamment l'organisation d'un webinaire régional en mars 2025 sur le thème « Démystifier le FF-ICE », qui visait à sensibiliser et à favoriser la compréhension de ce concept.

2.18. La réunion a également pris note des difficultés rencontrées dans l'avancement des travaux, notamment la disponibilité limitée des membres de la PMT et les retards dans la publication du volume II du document OACI 9965.

Coopération civilo-militaire dans les activités ATM

2.19. La réunion a noté que l'Équipe de projet sur la coopération civilo-militaire (CMC) de l'AFI avait lancé une campagne d'enquête auprès des quarante-huit (48) États de la région AFI sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI relatives à la coopération civilo-militaire dans le domaine de la gestion du trafic aérien (ATM), environ 52 % des États ayant répondu à l'enquête au moment de la réunion.

Activités liées au Concept d'espace aérien PBN et aux trajectoires et à l'espace aérien optimisés de la région AFI (PBN-AORTA)

2.20. La réunion a été informée que l'Équipe de gestion de projet PBN AORTA, en coordination avec le Secrétariat, avait élaboré le questionnaire sur l'optimisation de l'espace

aérien de l'AFI et mené une enquête régionale sur l'état de l'organisation et de la gestion de l'espace aérien. La réunion a également noté que l'Équipe de gestion de projet PBN AORTA avait révisé le mandat qui figure à l'**Annexe 5** de la présente note de travail et a approuvé le projet de décision suivant.

Projet de Décision 1/xx de la réunion AASPG/I : Révision du mandat de l'Équipe de gestion de projet (PMT) PBN AORTA					
Pourquoi :	<i>Que, afin d'améliorer le travail de l'Équipe de gestion de projet PBN AORTA et de s'aligner sur l'évolution du GANP et de l'AFI eANP,</i>				
Quoi :	<i>Le mandat révisé de l'Équipe de gestion de projet PBN AORTA est approuvé.</i>				
Qui :	<i>AASPG</i>				
Quand :	<i>7 novembre 2026</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Indicateurs	Indicateur 1 : s.o.	Moyens de collecte des données	s.o.

Activités de l'Équipe de gestion des flux de trafic aérien

2.21. La réunion a été informée des progrès réalisés dans la mise en place de l'Équipe de gestion des flux de trafic aérien de la région AFI (AFI ATFM PMT), notamment la nomination des membres par les États et les Organisations et la réunion de lancement prévue au quatrième trimestre 2025.

Activités de l'Équipe d'experts techniques (TET) en recherches et sauvetage (SAR TET)

2.22. La réunion a été informée que l'Équipe d'experts techniques en recherches et sauvetage (SAR TET) avait apporté une contribution significative à l'élaboration des documents sur les recherches et le sauvetage, qui comprenaient un questionnaire d'analyse des écarts et divers documents génériques en anglais et en français visant à améliorer les activités SAR dans la région, dont la liste figure à l'**Annexe 6**. La réunion a approuvé le projet de décision suivant :

Projet de Décision 1/xx de la réunion AASPG/I : Documents génériques SAR pour la région AFI					
Pourquoi :	<i>Que, afin de soutenir les États de la région AFI dans la mise en œuvre d'un service de recherche et sauvetage (SAR) efficace et de garantir la fluidité des opérations transfrontalières de recherche et sauvetage</i>				
Quoi :	<i>a) Les documents génériques SAR pour la région AFI en anglais et en français sont approuvés. b) Le Secrétariat doit veiller à la diffusion en temps opportun des documents génériques et aider les États à les adapter à leurs besoins.</i>				
Qui :	<i>a) AASPG b) OACI</i>				
Quand :	<i>a) 7 novembre 2026 b) 31 octobre 2027</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Indicateur 1 : États disposant de documents SAR	Moyens de collecte des données	Rapport annuel SAR TET Rapport du Secrétariat à l'AAO/SG

			personnalisés basés sur un document générique partagé		
--	--	--	---	--	--

Plan de recherche et sauvetage de l'AFI

2.23. La réunion a été informée des innovations apportées à la version mise à jour des documents de l'Équipe d'experts techniques SAR (SAR TET), qui comprend un nouveau cadre de performance SAR détaillant les domaines de performance clés et les objectifs de performance SAR associés, les indicateurs clés de performance (KPI) et les objectifs de performance pour le cycle 2025-2028. La nouvelle version française et la version anglaise amendée du Plan SAR de l'AFI sont jointes à la présente note de travail en tant qu'**Annexes 7a et 7b** respectivement. La réunion a approuvé le projet de décision suivant :

Projet de Décision 1/xx de la réunion AASPG/1 : Mise à jour du Plan SAR de l'AFI					
Pourquoi :	<i>Afin d'améliorer et d'harmoniser la mise en œuvre du plan SAR dans la région AFI</i>				
Quoi :	<i>La version anglaise amendée et la nouvelle version française du Plan SAR de l'AFI pour le cycle 2025 - 2028 sont approuvées.</i>				
Qui :	<i>AASPG</i>				
Quand :	<i>7 novembre 2026</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Indicateur 1 : s.o.	Moyens de collecte des données	s.o.
	Non <input checked="" type="checkbox"/>				

Initiative « Remote Towers » (ATS numérique)

2.24. La réunion a été informée des travaux en cours sur l'élaboration de normes et pratiques recommandées (SARP) pour la fourniture de services de la circulation aérienne numériques (DATS) et a appelé les États à participer davantage à cette initiative.

Réduction de l'espacement horizontal dans les FIR de la région AFI

2.25. La réunion a reçu un point détaillé sur les résultats de la Conférence sur la navigation aérienne (AN-Conf/14) qui s'est tenue en 2024 à Montréal, au Canada. La réunion a pris note des avantages opérationnels, économiques et environnementaux potentiels attendus de la réduction de la séparation horizontale dans les FIR de la région AFI, qui est considérée comme une proposition pertinente à examiner plus avant dans la région AFI. La réunion a examiné le projet de document de projet AFI 30/10 et les termes de référence correspondants, qui figurent aux **Annexes 8 et 9** de la présente note de travail. La réunion a donc approuvé le projet de conclusion suivant à l'appui de la proposition :

Projet de Conclusion 1/xx de la réunion AASPG/I : Création de l'Équipe de gestion de projet AFI 30/10					
Pourquoi :	<i>Que, afin d'améliorer et d'optimiser la gestion du trafic aérien dans les espaces aériens continentaux et océaniques de l'AFI et de garantir la mise en œuvre rapide et efficace de la réduction de l'espacement longitudinal.</i>				
Quoi :	<i>a) L'Équipe de gestion de projet AFI 30/10 est créée. Les Termes de référence et le document de projet associé sont approuvés.</i> <i>b) Le Secrétariat et les États doivent coordonner la sélection de membres de l'équipe de projet qualifiés.</i>				
Qui :	<i>a) AASPG</i> <i>b) OACI et États</i>				
Quand :	<i>a) 7 novembre 2026</i> <i>b) 31 mars 2026</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Indicateur 1 : Membres de la PMT AFI 30/10 sélectionnés Indicateur 2 : PMT AFI 30/10 créée	Moyens de collecte des données	Rapport de la réunion AAO SG/9

Développement dans la zone de l'Atlantique Sud (SAT)

- 2.26. La réunion a été informée que le SAT SG avait tenu sa deuxième réunion en décembre 2024 à Dakar, au Sénégal, au cours de laquelle des décisions avaient été prises à la suite de discussions sur les défis identifiés dans les services de la circulation aérienne. La réunion a été informée que le SAT SG avait mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer des mécanismes visant à remédier au manque d'efficacité de la coordination dans la gestion des véhicules spatiaux et des plates-formes aériennes de haute altitude transitant par les FIR SAT lors du lancement et de la récupération.
- 2.27. À la suite des informations fournies sur la nécessité d'inclure d'autres domaines ANS tels que l'AIS, le MET et les SAR dans le périmètre du mandat SAT, la réunion a demandé au Secrétariat de coordonner les mesures nécessaires pour garantir leur inclusion.

Mise à jour sur la disposition ATS dans l'espace aérien d'ASECNA

- 2.28. La réunion a fait le point sur les changements de procédures, les avancées techniques et les améliorations opérationnelles dans l'espace aérien d'ASECNA, notamment le service de surveillance ATC, la prise en compte de l'impact des interférences radioélectriques GNSS (GNSS RFI) sur l'ADS-B, l'organisation de l'espace aérien, la mise en œuvre du concept d'espace aérien en cheminement libre et l'amélioration de la coordination des organismes ATS. La réunion a félicité ASECNA pour ces mises à jour.

Coordination du plan de mesures d'exception ATM dans l'UTA de Lomé

- 2.29. ASECNA a fait le point sur l'initiative prise en matière de résilience de la gestion du

trafic aérien dans son espace aérien, qui comprenait un exercice de simulation de crise ATM de niveau 2 dans l'UTA de Lomé en février 2025, un plan pour des exercices d'exception ATM à plus grande échelle qui seraient entrepris d'ici la fin 2025 ainsi qu'en 2026, et qui impliqueraient des FIR telles que Brazzaville, Dakar, N'Djamena, Niamey et Antananarivo.

Mise en œuvre des éléments ASBU dans l'espace aérien d'ASECNA

2.30. ASECNA a informé la réunion que les éléments ASBU qui seront mis en œuvre par ASECNA ont été déterminés et classés par ordre de priorité, couvrant les domaines de la performance, de la sécurité et de l'efficacité de la navigation aérienne. Ceux-ci sont prévus dans son plan de service et d'équipement afin d'atteindre les objectifs stratégiques de l'agence. L'état d'avancement de la mise en œuvre a été fourni pour les différents éléments, certains étant achevés tandis que d'autres étaient réalisés à 40 % et 90 %.

Problèmes de connexion CPDLC dans la FIR de Dakar, secteur d'Abidjan

2.31. La réunion a salué toutes les réalisations d'ASECNA dans le domaine de l'espace aérien en matière de CPDLC et a appelé à une collaboration régionale accrue entre les Fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP), notamment en ce qui concerne le partage des données de surveillance et d'expertise lors du déploiement de projets clés tels que l'AIDC.

RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DE L'EXPLOITATION DES AÉRODROMES

Certification des aérodromes

2.32. La réunion a été informée que le taux moyen de certification dans la zone ESAF est de 54,8 %, tandis que celui de la zone WACAF est de 33,8 %, ce qui donne une moyenne régionale de 44,8 % (inférieure à l'objectif de 48 % fixé pour juin 2025 lors de la réunion AAO/SG7).

Activités de l'Équipe projet de certification des aérodromes

2.33. La réunion a été informée que l'équipe projet avait examiné le document existant relatif au projet de certification des aérodromes de la région AFI, qui sert de cadre pour aider les États/aéroports, et proposé une version révisée afin d'introduire une plus grande flexibilité, des méthodologies spécifiques à chaque région et des mécanismes de soutien stratégique qui tiennent compte des enseignements tirés des activités d'assistance précédentes et des défis opérationnels actuels dans la région AFI.

2.34. La PMT a également informé la réunion que l'équipe avait révisé les différentes listes de contrôle relatives à la mise en œuvre des dispositions relatives aux PANS-Aérodromes, qui seront examinées lors de la prochaine réunion de l'AAO/SG.

Mise en œuvre des exigences opérationnelles clés pour les aérodromes

2.35. La réunion a noté que le taux de mise en œuvre des exigences opérationnelles spécifiques clés pour les aérodromes reste faible, soulignant la nécessité d'accorder une attention et un soutien accrus à ces domaines. Au 18 juillet 2025, les taux de mise en œuvre actuels s'élevaient à 52,5 % pour la mise en œuvre du RST, 59,4 % pour la mise en œuvre du GRF et 23,4 % pour la mise en œuvre de l'ACR-PCR dans la région AFI. La réunion a noté que le Bénin, le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Ouganda sont les États qui ont mis en œuvre l'ACR-PCR jusqu'à présent.

2.36. L'état détaillé d'avancement de la mise en œuvre de ces exigences opérationnelles pour chaque État de l'AFI est présenté à l'**Annexe 10** de la présente note de travail.

Prise de décision collaborative à l'aéroport (A-CDM)

2.37. Le Secrétariat a indiqué que le taux de mise en œuvre de l'élément de partage d'informations A-CDM dans la région AFI s'élève actuellement à 28 %.

A-Activités de l'Équipe projet CDM

- 2.38. La réunion a été informée que l'équipe projet A-CDM avait finalisé le projet de guide de mise en œuvre A-CDM dans la région AFI et organisé un atelier les 11 et 12 juin 2025. La réunion a également noté que la PMT avait élaboré un guide de mise en œuvre A-CDM et achevé un projet de document de mise en œuvre A-CDM.
- 2.39. La réunion a convenu d'examiner le document de projet lors des réunions trimestrielles de l'AAO/SG. Le guide de mise en œuvre A-CDM est joint à la présente note de travail en **Annexe 11**. La réunion a approuvé le projet de décision suivant :

Projet de Décision 1/xx de la réunion AASPG/1 : Approbation du guide de mise en œuvre A-CDM pour l'AFI					
Pourquoi :	<i>Que, afin de soutenir la mise en œuvre harmonisée de l'A-CDM dans la région</i>				
Quoi :	<i>a) Le guide de mise en œuvre A-CDM pour l'AFI est approuvé.</i>				
Qui :	<i>AASPG</i>				
Quand :	<i>7 novembre 2026</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Indicateurs	Indicateur 1 : s.o.	Moyens de collecte des données	s.o.

Formation et qualification du personnel technique AGA (régulateurs et exploitants d'aéroports)

- 2.40. La réunion a été informée que le projet de document de projet actualisé de l'équipe chargée du projet de formation et de qualification, qui reflète les consultations menées avec les organismes régionaux de formation et décrit une approche visant à relever les principaux défis signalés par les États, avait été achevé. Le projet de document sera examiné lors des réunions trimestrielles de l'AAO/SG avant d'être soumis à la prochaine réunion de l'AAO/SG pour examen.

Mise en œuvre de la méthode ACR-PCR dans la région AFI.

- 2.41. La réunion a été informée qu'une équipe d'experts de la zone WACAF avait rédigé un guide de mise en œuvre afin d'aider les États à appliquer les dispositions ACR-PCR, soulignant que la mise en œuvre dans la région accusait un retard.
- 2.42. La réunion a examiné le guide et recommandé son utilisation par les États. La réunion a par conséquent approuvé le projet de décision suivant :

Projet de Conclusion 1/xx de la réunion AASPG/I : Mise en œuvre de la méthode ACR-PCR dans la région AFI					
Pourquoi :	<i>Que, afin de favoriser la mise en œuvre de la méthode ACR/PCR dans la région AFI, applicable depuis le 28 novembre 2024</i>				
Quoi :	<p>a) <i>Les États sont invités à communiquer leurs plans d'action pour la mise en œuvre à partir du 30 mars 2026, puis chaque trimestre jusqu'à la mise en œuvre complète.</i></p> <p>b) <i>Les États doivent utiliser le guide de mise en œuvre de la méthode ACR-PCR si nécessaire.</i></p>				
Qui :	<i>AASPG</i>				
Quand :	<p>a) <i>30 mars 2026</i></p> <p>b) <i>7 novembre 2026</i></p>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Indicateur 1 : Pourcentage des États ayant soumis un plan d'action Indicateur 2 : Nombre d'États qui déclarent utiliser le guide	Moyens de collecte des données	Rapports au Secrétariat

Mise en œuvre de l'Amendement 18 à l'Annexe 14, Volume I, et de l'Amendement 10 à l'Annexe 14, Volume II

- 2.43. La réunion a noté la complexité et les implications importantes sur le plan infrastructurel et organisationnel des nouvelles dispositions incluses dans l'Amendement 18 à l'Annexe 14, Volume 1, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives aux surfaces de limitation d'obstacles, ainsi que dans l'Amendement 10 à l'Annexe 14, Volume II, sur les surfaces de limitation d'obstacles et les SMS pour les héliports.
- 2.44. La réunion a invité les Bureaux régionaux ESAF et WACAF, en coordination avec les RSOO et les Organisations internationales, à organiser des ateliers de sensibilisation afin de favoriser la mise en œuvre rapide des nouvelles dispositions. La réunion a également encouragé les États à élaborer des plans de mise en œuvre qui serviront de guide pour respecter les dates d'entrée en vigueur de ces dispositions.

Initiatives des États et des Organisations dans le domaine AOP

- 2.45. Le Sénégal a fait part à la réunion de son expérience concernant l'enlèvement d'un aéronef immobilisé qui a eu lieu le 9 mai 2024. Il s'agissait d'un Boeing 737-300 assurant la liaison entre Dakar et Bamako, qui a quitté la piste de l'aéroport international Blaise Diagne (AIBD) après deux tentatives de décollage.
- 2.46. Le Nigeria a fait part des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Global Reporting Format (GRF), à commencer par l'inauguration de son équipe nationale de mise en œuvre le 29 avril 2021, qui comprend des équipes chargées de la sécurité des pistes.

Efficacité des Équipes projet d'exploitation des aérodromes

- 2.47. La réunion a noté que la liste actuelle des membres de l'équipe projet n'est pas à jour. La liste comprend les représentants d'État à la retraite et les membres inactifs, mais omet certains membres actifs. La réunion a donc demandé au Secrétariat de coordonner ses efforts avec les États et de mettre à jour la liste.
- 2.48. Afin d'améliorer l'efficacité de l'équipe projet de certification des aérodromes et de l'équipe projet A-CDM, la réunion a révisé les descriptions des projets qui figurent respectivement aux **Annexes 12 et 13** de la présente note de travail.

PLAN RÉGIONAL DE NAVIGATION AÉRIENNE

Mise à jour de l'AFI eANP

- 2.49. Après avoir rappelé aux États qu'ils devaient fournir des informations exactes et cohérentes dans les sections pertinentes des deux volumes de l'ANP afin de permettre le traitement efficace du Plan d'action, la réunion a invité les États à soumettre toute modification relative à l'ANP à leurs Bureaux régionaux respectifs de l'OACI.

Rapport annuel sur la navigation aérienne

- 2.50. La réunion a été informée qu'en raison de la fusion d'APIRG et de RASG-AFI en une entité « AASPG », le Rapport sur la sécurité aérienne et le Rapport annuel sur la navigation aérienne seront regroupés en un seul rapport afin de refléter le nouveau contexte.

CARENCE DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

- 2.51. La réunion a noté une amélioration dans le signalement des carences de la navigation aérienne, avec un total de 20 notifications dans le domaine AOP, 6 dans le domaine ATM et 2 dans le domaine SAR, signalées par les États et les Organisations internationales. Plusieurs États, deux Organisations internationales, ARMA et IATA, ont contribué à la production du rapport. La réunion a invité les États et les Organisations à continuer de signaler les carences éventuelles.

ACTIVITÉS À COORDONNER AVEC LES SOUS-GROUPES IIM ET SMO DE L'AASPG

- 2.52. La réunion a souligné la nécessité d'éviter les doubles emplois et a identifié les points suivants qui doivent faire l'objet d'une coordination avec les sous-groupes IIM et SMO : Surveillance de la sécurité RVSM, initiatives en matière de sécurité des pistes, gestion des périls fauniques, résolution des préoccupations significatives de sécurité (SSC), gestion de la base de données sur les carences de la navigation aérienne, mise en œuvre des éléments ASBU, nouveaux problèmes de navigation aérienne susceptibles de constituer une menace pour l'aviation civile, analyse des événements ATS liés aux aérodromes et à l'espace aérien, et intégration des nouveaux entrants dans la gestion du trafic aérien et des éléments liés au nord géographique.

DÉFIS DE MISE EN ŒUVRE DU SOUS-GROUPE

- 2.53. La réunion a également pris note de certains défis majeurs et de leurs causes sous-jacentes, et a proposé des stratégies d'atténuation, notamment : *la présentation de rapports par les États sur la navigation aérienne ; les carences et l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions du PIRG ; la disponibilité d'experts pour soutenir les activités du sous-groupe ; la participation irrégulière des experts des États aux réunions et activités de l'AAO/SG ; les défis*

liés à la coordination des événements d'exception dans le domaine de la gestion du trafic aérien (ATM) dans la région AFI ; la nécessité d'émettre des lettres de nomination pour les experts participant aux activités SAT.

POINTS NÉCESSITANT L'ATTENTION DU SIÈGE DE L'OACI

2.54. La réunion a pris note d'un défi en matière de préparation aux situations d'urgence dans les aérodromes et a demandé à l'OACI de soutenir la région en fournissant des experts afin de faciliter l'organisation d'ateliers dans la mesure du possible.

EXAMEN DU MANDAT ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU SOUS-GROUPE

Mandat du Sous-groupe

2.55. La réunion a noté que plusieurs changements et développements avaient été apportés à la stratégie mondiale pour la modernisation des services de navigation aérienne, tels que l'évolution du cadre ASBU, qui doivent être intégrés dans le mandat du sous-groupe. La réunion a décidé que les amendements proposés seraient examinés lors des réunions trimestrielles du sous-groupe avant d'être soumis à la prochaine réunion de l'AAO/SG.

Programme de travail du Sous-groupe

2.56. Le futur programme de travail proposé pour l'AAO/SG à l'**Annexe 14** a été examiné. Le programme de travail met en exergue les principales activités à mener, telles que la coordination avec les équipes projet, l'examen de l'état d'avancement du projet ainsi que les activités préparatoires de l'AAO/SG9 prévues pour la mi-2026, et a approuvé le projet de décision suivant :

<i>Projet de Décision 1/xx de la réunion AASPG/1 : Futur programme de travail du Sous-groupe AAO</i>					
Pourquoi :	<i>Que, afin de permettre au Sous-groupe AAO d'aider efficacement l'AASPG à s'acquitter de ses responsabilités,</i>				
Quoi :	<i>Le futur programme de travail du sous-groupe est approuvé.</i>				
Qui :	<i>AASPG</i>				
Quand :	<i>7 novembre 2026</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Indicateurs	Indicateur 1 : s.o.	Moyens de collecte des données	s.o.

3. SUITE À DONNER

3.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note des informations fournies dans la présente note de travail ; et
 - b) fournir des orientations, le cas échéant.
-